

2015



Les Caisses de pensions Novartis – Vos Caisses de pensions

But et organisation

La *Caisse de pensions Novartis 1*, avec plus de 29400 personnes assurées et bénéficiaires de rentes et une fortune de près de 13.2 milliards de francs, est l'une des plus grandes institutions de prévoyance professionnelle autonomes de Suisse. Elle est complétée par la *Caisse de pensions Novartis 2*, dont la fortune s'élève à 531.1 millions de francs.

Comme l'attestent les comptes annuels 2015 parus récemment, les Caisses de pensions Novartis se sont bien affirmées dans un environnement exigeant. Ceci s'explique notamment par les changements structurels qui découlent de la vente de la division de santé animale à *Eli Lilly*, du secteur des vaccins anti-grippaux à *CSL*, du désinvestissement dans le secteur des vaccins hors anti-grippaux au bénéfice de *Glaxo-Smith Kline (GSK)* et de la création de la coentreprise *Novartis OTC & GSK Consumer Healthcare Joint Venture*. Compte tenu du nombre de collaborateurs concernés, il était impératif de procéder à une liquidation partielle, afin de garantir que le groupe sortant des assurés ainsi que les assurés restants soient fondamentalement traités à égalité pour ce qui est des réserves existantes et des disponibilités dans les caisses de sortie. Les conséquences de ces changements ont été prises en compte dans les rapports annuels.

La Caisse de pensions Novartis 2 – un concept innovant

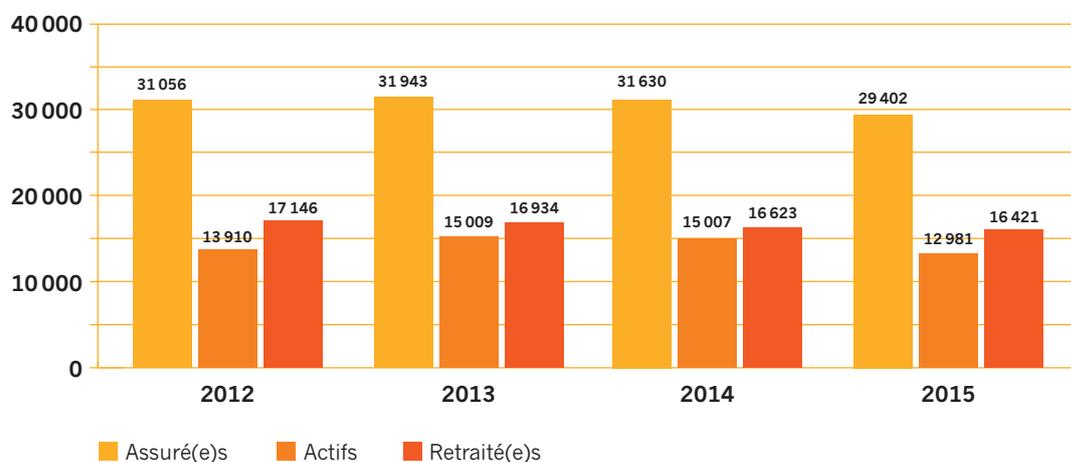
Même dans l'environnement très régulé de la prévoyance professionnelle suisse, il existe une certaine marge de manœuvre pour des solutions flexibles, qui permettent aux assurés de choisir des options adaptées à leurs besoins, mais qui relèvent davantage de leur responsabilité. L'une de ces possibilités concerne le choix de la stratégie de placement dans le domaine de la prévoyance dépassant le minimum légal. Concrètement, comment fonctionne ce système? La *Caisse de pensions Novartis 2*, qui propose cinq stratégies de placement avec différents profils de risque, est un exemple en la matière. A la fin de l'exercice, 1916 assurés sur 4936 avaient profité de cette option. La performance globale a enregistré une hausse de +0.45 %.

La composition du Conseil de fondation de notre *Caisse de pensions Novartis 1* est paritaire avec 7 représentant(e)s de l'employeur et 7 représentant(e)s des salarié(e)s.

Présentation de l'organisation de la Caisse de pensions Novartis 1 (au 31 décembre 2015)	
Conseil de fondation (mandat du 1 ^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016)	Direction Dr Markus Moser, <i>Gérant</i> Marco Armellini, <i>Adjoint à la gérance</i>
Représentant(e)s de l'employeur Dr Martin Batzer (<i>Président</i>) Dr Thomas Boesch Isabelle Defond Felix Eichhorn Dr Matthias Leuenberger Knut Mager Dr Stephan Mumenthaler	Organe de révision PricewaterhouseCoopers AG, Bâle
Représentant(e)s des salarié(e)s Claudio Campestrin (<i>Vice-président</i>) Susanne Alt Dr Stefanie Katja Kniep Davide Lauditi Daniel Linder Brigitte Martig Maria Rita Walde	Expert en prévoyance professionnelle Libera AG, Zurich
Commission des bénéficiaires de rentes Erhard Eichenberger, Schönenbuch Gilbert Fahrni, Reinach Rudolf Haas, Bâle	Autorité de surveillance BVG- und Stiftungsaufsicht beider Basel (BSABB) Eisengasse 8 4001 Bâle

Données statistiques

Quelques données statistiques de la *Caisse de pensions Novartis 1*, extraites du rapport de l'expert actuariel: 12 981 assuré(e)s au 31 décembre 2015 (année précédente: 15 007). Le nombre des bénéficiaires de rentes était de 16 421 (année précédente: 16 623), dont 10 691 personnes touchaient une rente de vieillesse, 459 une rente d'invalidité et 4 908 une rente de veuve ou de veuf. Les 363 autres rentes en cours étaient des rentes pour orphelins et enfants. Le revenu moyen des bénéficiaires de rentes s'élevait à 39 939 (année précédente: 39 844) francs.



Comptes annuels 2015

Lorsqu'il s'agit du placement de la fortune, la garantie à long terme des prestations occupe toujours le premier plan. Ce faisant, il faut prendre en compte la tolérance au risque concrète de la caisse, c'est-à-dire sa situation financière réelle ainsi que la structure et l'évolution prévisible de l'effectif des assuré(e)s. Une caisse de pensions doit être à tout moment en mesure de garantir la réalisation des objectifs de prévoyance.

Variation de la fortune pour les activités courantes:

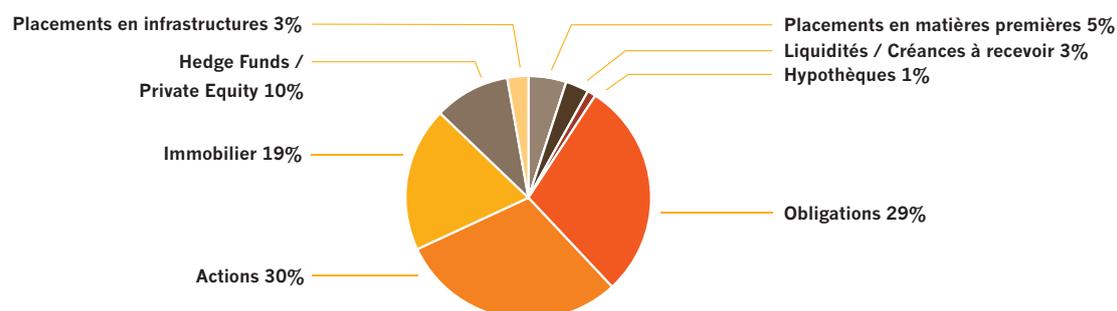
Recettes (millions de CHF)	2015	2014
Cotisations des salarié(e)s	119	121
Cotisations de l'employeur	211	220
Contributions d'entrée et financements ultérieurs	139	204
Produits des placements de la fortune	92	94
Bénéfices réalisés sur les placements	0	406
Divers	8	0
Total recettes	569	1045
Dépenses (millions de CHF)	2015	2014
Paielement des rentes	-678	-686
Versements en capital	-21	-20
Libre passage, encouragement à la propriété du logement	-280	-128
Pertes réalisées sur les placements	-104	0
Frais administratifs	-4	-4
Total dépenses	-1087	-838
Flux de trésorerie net	-518	+207
Modification cumulée de la valeur des actifs	+118	
Variation de la fortune	-400	

Compte tenu du flux de trésorerie (-518 millions de francs) ainsi que de la modification cumulée de la valeur des actifs (+118 millions de francs), il apparaît une diminution nette de la fortune de 400 millions de francs en 2015.

Le *bilan* ci-dessous donne une vue d'ensemble de la composition de la fortune de la *Caisse de pensions Novartis 1* aux valeurs du marché.

Actif (millions de CHF)	31.12.2015	31.12.2014
Liquidités	281	767
Créances à recevoir	27	28
Obligations	3769	3925
Actions	3937	4426
Hedge Funds et Private Equity	1260	1188
Placements en infrastructures	351	254
Placements en matières premières	719	603
Hypothèques	131	144
Immobilier	2556	2387
Currency Overlay	192	-99
Total actif	13 223	13 623
Engagements, comptes de régularisation des passifs	-231	-28
Fortune nette	12 992	13 595

La composition de la fortune se présente comme suit:



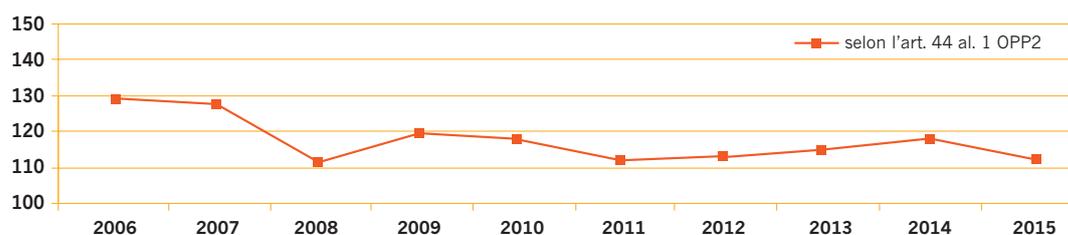
Passif (millions de CHF)*	31.12.2015	31.12.2014
Capital de prévoyance et provisions techniques	11 495	11 585
Réserves de fluctuation	1 479	1 714
Fonds libres	18	296
Total passif	12 992	13 595

* Hors engagements, comptes de régularisation des passifs

Les comptes mettent en relation la fortune et le *capital de prévoyance* (y compris les provisions techniques) de 11 495 millions de francs nécessaires au 31 décembre 2015 et calculées selon des principes actuariels reconnus. Outre ces engagements, nous devons disposer de réserves de fluctuation de valeurs pour faire face aux risques spécifiques des marchés à la base de tout placement, afin d'assurer la tolérance au risque financier de la Caisse de pensions.

Le rapport entre les fonds liés et les fonds libres donne le *taux de couverture*. En application des modalités utilisées pour ces principaux indicateurs, selon l'art. 44, al. 1 OPP2, le taux de couverture atteint 113%. Cela signifie d'une part que les réserves pour fluctuation des valeurs se trouvent à peu près au niveau prescrit, autrement dit que la capacité de risque de la *Caisse de pensions Novartis 1* est pratiquement intacte. Mais il n'y a d'autre part pas de fortune libre disponible. Le taux de couverture reflète également les renforcements considérables effectués au cours des trois dernières années de la base de capital sur laquelle reposent les engagements de rentes, de même que les réserves supplémentaires qui ont dû être constituées pour financer les apports de compensation liés à l'ajustement du taux de conversion (avec effet au 1^{er} janvier 2016). Toutes ces mesures ont eu pour but de tenir compte de manière systématique de la faible record des taux d'intérêt et de l'augmentation de l'espérance de vie.

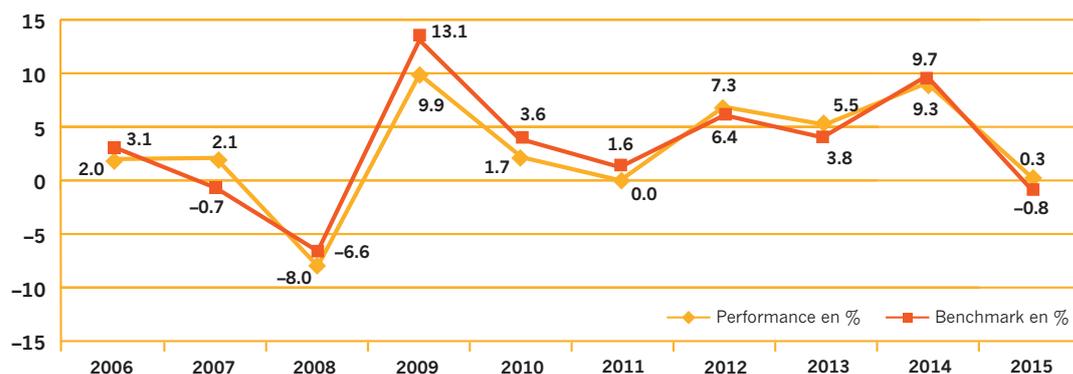
Evolution du taux de couverture 2006–2015, en %



Performance 2015

Après trois années boursières consécutives remarquablement positives, l'année écoulée s'est avérée extrêmement volatile. Seuls les placements immobiliers et les placements alternatifs ont affiché une performance positive. Parallèlement à la progression des inquiétudes sur la croissance, la décision prise par la banque centrale américaine (FED) vers la fin de l'année de relever les taux d'intérêt et les mesures incitatives de la banque centrale européenne (BCE), qui sont demeurées en deçà des attentes du marché, ont eu des effets négatifs sur les marchés des actions. La combinaison entre des rendements et des spreads légèrement en hausse a mis en difficulté le résultat général du portefeuille obligataire. La hausse du franc suisse ayant suivi la décision de la banque nationale suisse (BNS) annoncée en janvier 2015 de supprimer le cours plancher EUR/CHF s'est stabilisée plus tard dans l'année, mais le résultat absolu des placements en monnaies étrangères est demeuré négatif.

La performance totale de la *Caisse de pensions Novartis 1* se situait à +0.32% et a ainsi dépassé de 108 points de base la valeur comparative de référence (de -0.76%).



Souhaitez-vous des compléments d'information?

Vous pouvez obtenir les comptes annuels 2015 dans leur version intégrale auprès de l'administration de la Caisse de pensions. Téléphone +41 61 324 24 20 ou par e-mail: markus-pk.moser@novartis.com

Bâle, mars 2016

Markus Moser / Thierry Beck-Wissmann